

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 4 novembre 2023

Présidence : **M. Janick Barbusse**

Présents : **Mme Monique Juliat. MM. Michel Blanc – Dominique Cazasnoves - Baptiste Dayre - Michel La Bella – Patrick Ruiz**

Excusé : **M. Ancil Chapin**

Le procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

FORMATION ET FONCTIONNEMENT CDTIS 34

La Commission a établi la reprise des formulaires récents pour cette saison 2023/2024 et la manipulation pour les nouveaux contrôleurs.

La pratique des données relevées sur tablette est faite en collaboration avec les anciens et les nouveaux membres de la Commission. On y rajoute les autres pratiques des tablettes : magnétophone, photographie.

Les Informations FFF CFTIS nouveaux formulaires :

De nouveaux formulaires utilisables sur tablette ont été diffusés par la FFF. Ils seront parcourus après un temps de pratiques de l'utilisation de la tablette à l'aide de la fiche éclairage.

- Le formulaire Beach Soccer Le formulaire de classement A8 /A5
- La nouvelle Fiche Futsal
- Le formulaire Foot5 Palissades avec l'éclairage
- Le formulaire de demande d'API (tous niveaux) avec les pièces à fournir
- Le formulaire de demande d'APE (E1 à E3) avec les pièces à fournir
- Le formulaire de demande d'APE (E4 à E7) avec les pièces à fournir
- Le formulaire d'éclairage A8

Révision des connaissances utilisées pour nos visites :

- Affectation des vestiaires aux terrains
- Composition succincte des essais pour les synthétiques
- Schémas et dimensions des terrains réduits Foot à 5, à 8 sur grand jeu, Foot à 4 et à 3. Zones techniques.
- Implantation des mâts et projecteurs, formule de calcul appropriée aux dimensions terrains inférieures.
- Dimensions et mesures des terrains de Futsal

COURRIERS DE LA CD TIS 34

MONTPEYROUX Municipal-E23 - SIRAN à LFO/non inscrit (Championnat d'AUDE)

MARSILLARGUES Allouch-E et T23 Attente fin des travaux SYN et Eclairage

PEZENAS stade L. TRIGIT à LFO/classement T6 mais non changé sur Stadium

LESPIGNAN Zizou Vidal 2 à LFO Demande de reclassement

VILLENEUVE les MAG Vallier-Blanc-T23 Réponse LFO inopérante

VALROS Maffre-E23 refus de visite E Lettre LFO
MONTPELLIER Mosson 2 Terrain impraticable
THEZAN Municipal-E23 hauteur des mâts.
VALERGUES Escala1 et 2 Nv Vestiaires

VISITES EFFECTUEES DEPUIS LA DERNIERE REUNION CDTIS DU 16/09

Eclairages (TIS34) :

ASPIRAN les Horts Niveau de classement (TIS34) - BALARUC Combalat Problème de classement (TIS34) -
LUNEL Dassargues1 Eclairage (TIS34) - VALERGUES Escala2-E23 (TIS34)

Terrains :

MONTPELLIER Gasset 2 (LFO) MONTPELLIER Gasset 5 (LFO) MONTPELLIER Combette (LFO) MONTPELLIER
Combette (LFO) - MARSEILLAN Pochon (LFO puis TIS34) Problème de match sur un terrain non classé LODEVE
Beaumont-T23 (TIS34 avec LFO)

DOSSIERS A VALIDER EN CRTIS N°1 DU 15 SEPTEMBRE

PV CFTIS N° 02 du 28.09.2023 - INSTALLATIONS

AGDE - STADE LOUIS SANGUIN 1 - NNI 340030101 T2 PN jusqu'au 28.09.2028
LUNEL - STADE FERNAND BRUNEL 2 - NNI 341450102 T5 SYN jusqu'au 17.11.2032
ST GEORGES D'ORQUES - STADE OCCITANIE - NNI 342590201 T5 SYN jusqu'au 19.06.2033

PV CRTIS N°1 du 15.09.2023

LIGNAN SUR ORB - Stade RAYMOND BATTUT - NNI 341400201 T4 PN jusqu'au 15.09.2033
LUNEL - Stade FERNAND BRUNEL 2 - NNI 341450102 T5 SYN et transmet la demande à la CFTIS pour décision
MARSILLARGUES - Stade HAT TRICK - NNI 341510203 FOOT A5 S jusqu'au 15.09.2033
PINET - Stade Dr PIERRE DUVOCHEL - NNI 342030101 T5 PN jusqu'au 15.09.2033
ST GEORGES D'ORQUES - Stade OCCITANIE - NNI 342590201 T5 SYN et transmet la demande à la CFTIS pour
décision
PEZENAS - Stade TRIGIT LOUIS - NNI 341990301 T6 PN jusqu'au 15.09.2033
LATTES - Complexe Sportif ROGER ANDRIEU - NNI 341290201 T5 PN jusqu'au 15.09.2033
CAMPLONG - Stade du PONT AERIEN - NNI 340490101 RETRAIT DE CLASSEMENT jusqu'au 15.09.2033
MARSEILLAN - Stade MARCEL Pochon - NNI 341500101 RETRAIT DE CLASSEMENT jusqu'au 15.09.2033
ST ANDRE DE SANGONIS - Stade R. BOISSET N° 2 - NNI 342390102 RETRAIT DE CLASSEMENT jusqu'au
15.09.2033
ST ANDRE DE SANGONIS - Stade MUNICIPAL - NNI 342390201 RETRAIT DE CLASSEMENT jusqu'au
15.09.2033

PV n°2 CRTIS du 16 octobre 2023

Terrains :

LODEVE - Stade ANDRE BEAUMONT - NNI 341420101 T4 PN jusqu'au 16.10.2033
SIRAN - Stade MUNICIPAL 2 - NNI 343020101 T5 PN jusqu'au 16.10.2033
MONTPELLIER - Gymnase JOUANIQUE - NNI 341729904 FUTSAL 3 jusqu'au 16.10.2033
VENDARGUES - Gymnase JACQUES CHIRAC - NNI 343279901 FUTSAL 4 jusqu'au 16.10.2033

Eclairages :

ASPIRAN - Stade DES HORTS - NNI 340130101 E-entrainement jusqu'au 16.10.2025

BEZIERS – Stade de SAUCLIERES 1 – NNI 340320101 E4 jusqu’au 24.10.2024
MONTPELLIER – Stade BERNARD GASSET 07 – NNI 341720407 E4 jusqu’au 24.10.2024
Prochaine commission CRTis N°3 du 13/11/23

PREPARATION DES PROCHAINS CONTRÔLES

Visite St ANDRE de SANGONIS Sangonis E23 le 14.11.23 (attente de la réponse ; M Froget appelé).

GIGEAN Segre (attente de la réponse de la Mairie. M. Le Maire appelé).

Le fonctionnement dans les municipalités se complique : elles ne perçoivent pas toujours la nécessité du classement des terrains et n’y accordent pas plus d’importance ; les réparations en éclairage ne sont pas des priorités (passage en LED ou réparation ralentie).

De plus, pour notre CDTIS l’intervention fréquente de la LFO arrête la communication engagée dans l’attente de leur visite d’installations signalée une dizaine de jours auparavant. **Janick Barbusse** va demander audience à la LFO.

Pour essayer de faciliter le suivi, il est proposé de répartir les terrains en attente, en fonction des secteurs géographiques, jusqu’à leurs termes de visites. Une fois toutes les informations prises avec les municipalités, les clubs et leurs responsables désignés puis centralisées, la Demande de classement (Eclairage ou Terrain) faite. les convocations officielles par la CDTIS 34 déclencheront les visites.

La liste des échéances éclairage 2023 est projetée pour une répartition aux trois secteurs.

Montpellier-Nord-Ouest (Monique Patrick et Ancil) : *St Andre de S, Grabels, Mtp Malla, Mtp Bessières Futsal, Poussan.*

Est et Mtp Sud (Michel B. Janick) : *Marsillargues, Palavas, Frontignan.*

Ouest (Michel B, Dominique, Baptiste) : *Bassan, Bédarieux 2, Vias.*

Nous y rajouterons les visites des terrains si la LFO délègue les sites.

La prochaine réunion aura lieu le 16 décembre 2023 à 9H.

Le Secrétaire,
Michel BLANC

Le Président,
Janick BARBUSSE